

**▶▶▶ PUBLIC**

Toute personne amenée à conduire ou à surveiller une plate-forme élévatrice mobile de personne, des chariots de catégorie 3 et un engin de chantier de catégorie F.

**▶▶▶ ACCESSIBILITÉ DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP**

Sensible aux démarches d'inclusion et d'accessibilité, nous vous proposons une attention particulière pour faciliter votre parcours de formation et atteindre vos objectifs.

Chloé LEMAITRE (Référente handicap) pourra vous apporter une aide adaptée (accessibilité, rythme, documentation, temps nécessaire pour l'évaluation théorique et pratique .....)

Contact : 02 51 86 47 84

Notre démarche est disponible sur la page [Accessibilité](#) de notre site internet.

**▶▶▶ PRÉREQUIS**

Maîtriser, comprendre, lire et écrire la langue Française

**OBJECTIFS**

- Connaître les règles de conduite et de sécurité relatives aux élévateurs de personnel, aux chariots et aux engins à nacelle conformément à l'article R 4323-55 du Code de Travail.
- Pouvoir obtenir le Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité (CACES) aux élévateurs de personnel à nacelle, des chariots et des engins de chantier afin de recevoir l'autorisation de conduite délivrée par l'employeur, (ART R 5323-56 du Code du travail) conformément à l'arrêté du 02 décembre 1998 et à la recommandation R 486, R 489 et R 482 de la CNAM.

**▶▶▶ CONTENU****R486 catégories A et B****THÉORIE**

Les obligations des constructeurs

- Les obligations des employeurs et les responsabilités des constructeurs CIVILE/PENALE
- Les catégories de machine
- Les avantages et inconvénients de chaque catégorie
- Les différents organes d'une PEMP
- Les éléments d'adéquation
- Les règles de stabilités et de mise en œuvre
- Distance avec les câbles électriques
- Les règles de conduite et de stationnement
- Les organes de sécurités et de vérifications à effectuer
- Procédures de secours
- Les risques liés à l'utilisation d'une PEMP
- Utilisation des EPI

**PRATIQUE**

Prise en poste sur l'appareil

- Vérification des sécurités
- Stabilisation (nacelle de catégorie 1A-1B)
- Manœuvre en mode translation (nacelle 3A-3B)
- Procédure de sauvegarde
- Fin de poste
- Opération de maintenance de son ressort

**R489 cat. 3**

**THÉORIE**

- Les instances INRS, CRAM, Direction du Travail
- Les différentes catégories de chariots
- Les principaux organes
- Les pictogrammes
- Les panneaux de signalisation
- Les sources d'énergie
- Les vérifications obligatoires
- Equilibre et centre de gravité
- Capacité du chariot
- Règles de sécurité de conduite
- Consignes d'utilisation des chariots

**PRATIQUE**

- Prise en main du chariot
- Prise de poste et vérifications
- Fin de poste
- Conduite en marche AV et AR
- Conduite à vide et en charge
- Prise et dépose de charges palettisées au sol
- Chargement et déchargement de camion par l'arrière
- Opération de maintenance de son ressort
- Circuler et s'arrêter sur un plan incliné en charge
- Manipulation de charges longues et volumineuses
- Capacité nominale ≤ 6 tonnes
- Chargement latéral de camion
- Les gestes de conduite en sécurité

## R482 F

### THÉORIE

- Les accidents de travail
- La responsabilité pénale du conducteur
- Les organismes de prévention
- Le Décret du 02/12/1998
- La recommandation R482
- Le code de la Route
- Les différentes catégories et types d'engins de chantier
- Description et principes de fonctionnement
- Les opérations de maintenance de premier niveau
- Contrôle de prise de poste
- Démarrage moteur, inspection de l'engin, vérifications réglementaires
- Accès à l'engin, énergies, moteur, limite d'exploitation, utilisations particulières
- Circulation sur chantier
- Signalisation sur chantier
- Travaux à proximité des canalisations enterrées, en tranchées, au voisinage des lignes électriques
- Travaux en milieu aquatique ou souterrains
- Stationnement
- Mise en repos
- Arrêt moteur
- Consignations
- Panne sur chantier : balisage
- Manœuvres de dépannage
- Transfert autonome
- Transfert sur porte char

### PRATIQUE

- Contrôle visuel de l'état de l'engin (pneumatique, flexibles, fissures)
- Vérification du bon fonctionnement des dispositifs de sécurité
- Maîtrise de la conduite en marche AV et AR sur différents sols, dans différentes conditions : pentes, virages...
- Utilisation correcte de l'avertisseur, respect des règles et des panneaux de circulation
- Adaptation de la conduite aux conditions de circulation : encombrement...
- Maîtriser la souplesse et la précision des manœuvres et des opérations de fin de poste
- Chargement et déchargement sur porte engin
- Opérations d'entretien de 1er niveau, vérifications des différents niveaux, rendre compte

**➤➤➤ MÉTHODES MOBILISÉES****• Moyens pédagogiques**

- Séances de formation en salle, dossier technique remis aux stagiaires
- Etudes de cas concrets, exposés théoriques
- Méthodes actives adaptées à la formation des adultes
- Organisation par ateliers pédagogiques

Afin que l'apprenant soit acteur de la séance de formation, nous alternons apports théoriques, exercices concrets, temps d'échange, études de cas et mises en situation. Cette méthode active permet une appropriation et une mémorisation rapide des thèmes par les stagiaires.

Notez que :

- Nous prenons en compte les connaissances préexistantes de chaque stagiaire (test en début de formation) ;
- Nous nous engageons à ce qu'aucune question ne reste sans réponse.
- Films, supports écrits remis aux stagiaires, matériels adaptés, présentation des sites Internet en lien avec la formation suivie contribuent à une action pédagogique complète.

**Quel est notre objectif prioritaire à l'issue de la formation ?** Que chaque participant devienne autonome dans ses recherches liées à ses obligations réglementaires, et plus largement UN ACTEUR ENGAGÉ ET RECONNU dans la prévention des risques professionnels.

**• Moyens d'encadrement**

- Formateurs qualifiés et testeurs qualifiés/partenariat avec E.C.N- (91170 Viry-Châtillon).

**• Moyens et organisation matériels**

- Salles de formations équipées
- Vidéoprojecteur
- Diaporama
- Equipement de Protection Individuel (EPI)
- Terrain ou aire d'évolution
- Sols différents (goudron, ciment, dégradé)
- 2 Plate-formes élévatrices de personnel CAT A
- 2 Plate-formes élévatrices de personnel CAT B
- Chariots différents (thermique, électrique)
- Cônes, palettes, caisses, racks
- Conteneur métallique, treillis soudé
- Plan incliné, remorque
- Charge longue ou volumineuse, charges réelles
- Chariot tout terrain
- Porte char pour éprouve de chargement et de déchargement (option)

**➤➤➤ MODALITÉS D'ÉVALUATION / VALIDATION****• Évaluation**

- Mise en situation pour évaluer les acquis en cours de formation
- Questionnaire à choix multiples (QCM) (réussite à 70 % minimum)
- Examen pratique de manipulation d'une PEMP, des chariots de catégorie 3 et d'un engin de chantier de catégorie F (réussite à 70 % minimum)
- Maximum 6 UT de tests pratiques par jour d'évaluation et par testeur

**• Suivi**

- Attestation de présence individuelle
- Délivrance du CACES R486 CAT A et B (validité 5 ans)
- Délivrance du CACES R489 catégorie 3 (validité 5 ans)
- Délivrance du CACES R482 catégorie F (validité 10 ans)

**• DURÉE DE LA FORMATION**

**6 jours** (40 heures)

**• COÛT PÉDAGOGIQUE**

Coût individuel : mentionné sur notre [site internet](#)

Coût en entreprise (intra) : nous consulter

**• DÉLAIS & MODALITÉS D'ACCÈS**

- Modalités d'accès liées aux dispositifs de financement (personnel, OPCO, France Travail, employeur...).
- Nous consulter pour plus de précisions.
- Inscription sur [site internet](#) / par **téléphone** / par mail : [contact@artek-formations.fr](mailto:contact@artek-formations.fr)